



## REPUBLIQUE DU BURUNDI

### MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA PRIVATISATION (MFBP)

#### **SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**

No. de référence: **N°B10201/AMI/PRCIEG/2016**

#### **Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)**

---

**Services de Consultant : *Elaboration de la Stratégie de Gestion des Finances  
Publiques/***

***3<sup>ème</sup> génération***

**No de Don : IDA D049-BI**

**N° d'identification du Projet : P149176**

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés du projet publié au portail électronique Development Business Online du 19 Septembre 2016 (Site web : [www.devbusiness.com](http://www.devbusiness.com))

---

Le *Gouvernement de la République du Burundi* a reçu un financement de l'*Association Internationale de Développement (IDA)*, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat ***d'élaboration de la stratégie de gestion des finances publiques/3<sup>ème</sup> génération.***

Les services de consultant (« Services ») consisteront à :

1. l'élaboration d'un projet de Stratégie de Gestion des Finances Publiques 2017-2022 sur la base des réalisations passées, des recommandations des



- différentes missions d'experts (notamment FMI et Banque Mondiale) puis, dans un second temps, des résultats de l'exercice PEFA 2014.
2. l'élaboration d'un plan d'actions 2017-2018 pour le projet de SGFP III, intégrant les contributions présentes et futures des partenaires impliqués dans le secteur (Banque Africaine de Développement, Banque Mondiale, Pays-Bas, Belgique et Union Européenne, etc.).
  3. l'élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation de la performance pour le projet de SGFP III (identifier les indicateurs de performance du système de gestion des finances publiques devant permettre de suivre l'amélioration de la performance du système suite à la mise en place des mesures de réforme prévues par le plan d'actions; détailler pour chaque indicateur identifié, les lignes directrices nécessaires pour mener une évaluation objective de leur valeur par rapport à des normes ; proposer pour chaque indicateur un système de notation permettant de porter un jugement nuancé et élaborer un guide détaillant les modalités d'application de la méthodologie préconisée).
  4. Mener une analyse pour vérifier le respect de la condition générale des programmes d'appui budgétaire liée à la gestion des finances publiques;
  5. Elaborer ou réviser les programmes d'appuis institutionnels aux finances publiques.

Le *PRCIEG*, agissant en tant qu'Agence d'exécution du projet, invite les firmes de consultants internationales (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. . Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. (documentation, référence de prestations similaires avec intitulé du projet, l'année de la prestation, le coût et le bailleur de fonds, expérience avérée dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

**Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :**



1. les qualifications générales du Consultant dans le domaine des services attendus;
2. l'expérience spécifique dans l'exécution d'au moins 2 missions similaires. Seuls les marchés dont les montants sont supérieurs ou égaux à 200 000 US \$ seront pris en compte ;

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, du mois de Janvier 2011, Version Révisée Juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire.

Une liste restreinte de six Firmes, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la sélection du cabinet se fera selon le mode SFQC (Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût) telle que décrite dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, du mois de Janvier 2011, Version Révisée Juillet 2014.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de 9 heures à 17 heures, heures locales.

***N.B. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du PRCIEG de le retenir sur la liste restreinte.***

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier physique ou électronique au plus tard le **15/12/2016 à 09h00 heure locale.**



**Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité  
Gouvernementale (PRCIEG)**

**A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du PRCIEG**

**51, Boulevard du Japon, Nouveau Building des Finances, 2<sup>ème</sup> Etage, Bureau  
n° 207,**

**BP 922, Bujumbura, Burundi**

**Tél: +257 22 25 27 59**

**E-mail: [prcieg.app@gmail.com](mailto:prcieg.app@gmail.com)**